

EVALUATION DE FIN DE COURS

Examen - Session Normale-

EPREUVE DE DROIT DES AFFAIRES

DUREE: 2H.

I- QUESTIONS A CHOIX MULTIPLE

Choisissez la ou les bonnes réponse(s) dans les propositions ci-après:

- 1- **Les éléments obligatoires du fonds de commerce sont :**
 - a) la clientèle;
 - b) l'enseigne et le nom commercial;
 - c) le droit au bail et les marchandises en stock.
- 2- **Le Registre de Commerce et de Crédit Mobilier est tenu...**
 - a) au greffe du tribunal de commerce;
 - b) au secrétariat Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB);
 - c) au Greffe de la Chambre Commerciale de la Cour d'Appel.
- 3- **La propriété commerciale c'est...**
 - a) le droit de propriété sur les installations et équipements de l'immeuble loué par le commerçant;
 - b) le droit au renouvellement du bail pour le locataire-commerçant sur le fonds de commerce;
 - c) le droit au renouvellement du bail pour le locataire-commerçant.
- 4- **Les actes de commerce par accessoire sont...**
 - a) les actes d'un commerçant dans l'exercice de son commerce;
 - b) les actes d'un commerçant pour des besoins de son commerce;
 - c) Les actes accessoires à un autre acte de commerce.
- 5- **En cas de litige commercial...**
 - a) la preuve doit se faire par écrit;
 - b) la preuve doit se faire uniquement à partir des documents comptables;
 - c) la preuve doit se faire par tous les moyens.

II- CAS PRATIQUE

M. AROUNA loue un local commercial à Dame KASSA pour un loyer de quatre-vingt mille francs (80 000) depuis mars 2011. Son fils Codjo venant de terminer ses études en Octobre 2017, M. AROUNA souhaite récupérer le local à l'échéance du bail (31 mars 2018) pour y ouvrir un magasin de matériels informatiques. M. AROUNA vient vous consulter pour

- 1) savoir s'il peut refuser le renouvellement du bail qui lui a été demandé par Dame KASSA le 30 mars 2018.
- 2) Est-ce que Dame KASSA a droit le 30 mars 2018 au renouvellement de ce bail ?
- 3) Quelle réponse pouvez-vous donner à M. AROUNA en l'espèce s'il opte délibérément pour le refus de renouvellement de ce bail ?
- 4) Citez les hypothèses prévues par le législateur OHADA pour soutenir le bailleur dans le refus de renouvellement du bail au locataire-commerçant ?
- 5) Le droit au bail fait-il partie du fonds de commerce du locataire-commerçant ? Justifiez votre réponse en précisant son importance pour tout commerçant.

Du courage et bonne chance !